



MUNICIPALITÉ DE SAINT-VIANNEY  
MRC DE LA MATAPÉDIA  
PROVINCE DE QUÉBEC

**RÉSOLUTION NO: 127-2023**

COPIE DE RÉSOLUTION de la rencontre du conseil municipal de la municipalité de Saint-Vianney, adoptée le 3 août 2023, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle sont présents :

LE MAIRE

**Georges Guénard**

LES MEMBRES DU CONSEIL:

**Monique Blanchette**

**Robert Charest**

**Geneviève Verreault**

**Guy Plourde**

Est présente la directrice générale greffière trésorière, Madame Mélanie Champagne

Est absente la conseillère madame cathy Santerre

Est absent le conseiller monsieur Jean-Pierre Beaupré

Tous membres du conseil et formant quorum.

**JOURNÉE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION AUX SURDOSES AU QUÉBEC**

Les surdoses font plus de victimes que les accidents de la route, plus de deux personnes décèdent chaque jour au Québec. La Journée Internationale de Sensibilisation aux Surdoses permet de mobiliser les communautés, les décideurs politiques, les professionnels de la santé et le grand public dans la lutte contre la crise des surdoses aux quatre coins de la planète.

Nous vous demandons, en tant que représentant·e élu·e, de proposer une motion visant à reconnaître officiellement la Journée Internationale de Sensibilisation aux Surdoses au Québec, qui se tient chaque année le 31 août. Une telle reconnaissance de votre municipalité permettrait de renforcer les efforts de prévention, d'accès aux traitements et d'éducation, et de promouvoir des politiques plus inclusives pour lutter contre la crise des surdoses.

Il est proposé par Monique Blanchette de reconnaître la journée internationale de Sensibilisation aux surdoses au Québec.

Adoptée

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

DU 3 AOÛT 2023

Mélanie Champagne  
Directrice générale et secrétaire-greffier

Georges Guénard  
Maire